



Oms Rue du Presbytère

MAIRIE D'OMS

Bulletin d'Informations Municipales

n° 57 - MARS 2017

SPECIAL FEUX DE FORETS

Le mot du maire

Après un hiver relativement pluvieux, nous allons rapidement nous diriger vers l'été. Il est plus que temps de penser à nouveau aux feux de forêts.

Le dernier grand incendie remonte à 1976 et comme dirait le maréchal de La Palice, nous n'avons jamais été aussi près du prochain.

Au-delà de tous les travaux que la collectivité a entrepris et entreprendra dans le cadre de la prévention contre les feux de forêts -débroussaillage, élargissement pistes, mise en place bornes incendie...- il me semble indispensable que l'ensemble des habitants concernés se mobilise.

Aussi, dès ce mois de Mars, je vous propose deux réunions :

1/ Le 14 Mars à 18 heures, salle polyvalente de la mairie/

- réunion sur la mise en place d'une RISC (réserve intercommunale de sécurité civile).

M. le S/Préfet de CERET m'a demandé de mettre en place une RISC englobant les communes de OMS, TAILLET, LLAURO, VIVES, CERET (partie Aspres) et REYNES (partie Aspres).

Cette réserve est constituée de volontaires, des communes concernées, qui patrouilleront durant l'été sur l'ensemble de ces territoires.

Elles recevront une formation et auront pour mission de sensibiliser les usagers et habitants de la forêt, de transmettre à la mairie tout renseignement intéressant la sécurité des personnes et des biens.

L'ensemble des services de l'Etat concernés assisteront et interviendront lors de cette réunion à laquelle je vous demande d'assister nombreux -voir affiche au verso-

La sécurité face aux incendies est l'affaire de tous. Nous devons prendre en main cette facette de notre futur sans toujours tout attendre de la puissance publique.

2/ le 20 Mars à 18 heures, salle polyvalente de la mairie /

-réunion sur la mise en place et le contrôle du débroussaillage autour, en particulier, des habitations dans le cadre du Plan de prévention contre les Incendies de forêts (PPRIF)

La Direction Départementale des Territoires et de la Mer(DDTM) ainsi que d'autres services concernés - sapeurs-pompiers, ONF...- seront présents afin de répondre à vos questions.

Cette réunion d'information servira de dernière recommandation avant les contrôles répressifs menés par les agents de l'Office National des forêts, aux mois de Mai et Juin

Il me semble indispensable de venir, pour tous les habitants concernés, assister et participer à cette réunion.



**DEVENEZ BÉNÉVOLES,
LA FORÊT A BESOIN DE VOUS !!!**

**ASSISTEZ A LA REUNION PUBLIQUE SUR
LA CREATION DE LA RESERVE INTERCOMMUNALE
DE SECURITE CIVILE**

**Mardi 14 mars 2017 à 18 H 00
Mairie d'OMS**